

# DIKE

## Groupe de recherche et séminaires doctoraux sur les cultures juridiques en Europe

### PROJET

Le projet DIKE consiste en une recherche pluriannuelle et pluridisciplinaire sur les fondements, les contours et les contenus des cultures juridiques européennes, contemporaines et modernes. Animé par une équipe de chercheurs de l'université Toulouse 1 Capitole et d'universités étrangères, il débutera, de façon opérationnelle, à partir d'octobre 2014 et portera pendant ses trois premières années d'existence sur le thème de l'Histoire des justices en Europe.

Au-delà de sa dimension « Recherche » évidente, fondée notamment sur la pluralité des approches scientifiques et méthodologiques (comparatisme juridique et historique, histoire du droit, histoire, droit privé, droit public, philosophie du droit, histoire culturelle du droit, études de « toutes » les justices), ce projet se caractérise également par une très forte ambition de formation, en particulier destinée aux **doctorants** d'histoire du droit inscrits à l'université Toulouse 1 Capitole ou dans toute autre université française et étrangère ainsi qu'à tous les doctorants (en droit privé, droit public, science politique, droit européen, international et comparé, littérature, etc.) qu'une approche fondamentale de la justice intéresse. Dikè constitue donc pour l'ensemble de ces jeunes chercheurs, une formation à la recherche et par la recherche à partir d'un questionnement portant sur les **droits et cultures juridiques en Europe (Antiquité – Période contemporaine)**. Il s'adresse également aux professionnels du droit (magistrats, avocats, etc.) au titre de la formation professionnelle continue ou dans la perspective d'un échange scientifique entre universitaires et praticiens.

Le projet Dikè permet de nouer et développer des **partenariats** avec des universités étrangères. Constitué en réseau international, il a vocation à dédoubler à l'étranger les journées d'études et à réunir à Toulouse les doctorants et enseignants-chercheurs français et étrangers au cours de la semaine doctorale.

Sur la base d'un **programme thématique d'une durée de trois ans**, le projet Dikè invite des enseignants-chercheurs, des doctorants et de jeunes docteurs français et étrangers à présenter leurs propres réflexions, leurs lectures et, éventuellement, à discuter de leurs écrits ou travaux en cours. Chaque programme annuel s'articule de la façon suivante : trois journées d'études et une semaine doctorale sur le thème retenu pour l'année, déclinant lui-même le thème choisi pour les trois ans. Les journées d'études réunissent un nombre limité d'intervenants enseignants-chercheurs et privilégient l'échange scientifique avec les doctorants préparés à la rencontre par l'équipe organisatrice locale. La semaine doctorale a vocation à réunir chaque année à Toulouse l'ensemble des publics participants, français et étrangers. Elle permet aux doctorants, accompagnés par les chercheurs confirmés impliqués dans le projet, d'éprouver différents exercices pratiques et théoriques : analyse et maniement des sources, établissement de bilans historiographiques, présentation de communications, réflexions épistémologiques et méthodologiques, discussions avec les auteurs, etc.

Le premier thème triennal est celui de l'Histoire des justices en Europe. La première année portera sur les fondements, symboles et représentations. Le colloque inaugural de novembre 2014 sera plus précisément consacré aux aspects épistémologiques et méthodologiques permettant de poser les attentes de chercheurs reconnus d'histoire de la justice, d'histoire comparée, de droit international et d'un juge international.

Une valorisation des travaux est prévue en lien avec le site internet du CTDHIP ainsi que la création d'une collection spécialement consacrée à ces travaux pionniers en histoire comparée du droit et des institutions (publication annuelle des communications et échanges issus des journées d'études). A l'issue du cycle de trois ans, un colloque international et une publication collective originale clôtureront le premier programme triennal.

## PUBLICS

- Doctorants en histoire du droit
- Doctorants en droit privé, droit public, science politique
- Doctorants en lettres ou sciences humaines et sociales
- Professionnels du droit et de la justice

\*Les journées d'études et la semaine doctorale sont ouvertes à tous les doctorants français ou étrangers. Elles sont prises en compte au titre de la formation doctorale de l'Ecole doctorale de Droit et Science politique de l'Université Toulouse 1 Capitole dans les conditions suivantes : 25 heures pour les participants aux journées d'études et à la semaine doctorale (journée d'études = 12 heures ; semaine doctorale : 13 heures) et 3 heures pour chacune des journées d'études pour les auditeurs.

## INSCRIPTIONS

Deux formules d'inscription sont proposées en fonction des publics (doctorants, enseignants-chercheurs, professions judiciaires).

- **Participant** (*doctorants participant aux journées d'étude et à la semaine doctorale*) : la qualité de participant concerne les doctorants, français et étrangers, qui assisteront aux journées d'étude et suivront les ateliers et manifestations scientifiques de la semaine de formation doctorale qui clôture le programme annuel.

Sous certaines conditions (éloignement géographique, travail salarié) le comité d'organisation se réserve la possibilité de recevoir, dans le cadre de la semaine doctorale, les doctorants qui n'auraient pas participé aux journées d'étude.

- **Auditeur** (*enseignants-chercheurs, doctorants et professionnels qui choisissent de participer aux manifestations du programme annuel "à la carte"*) : la qualité d'auditeur réserve aux inscrits l'accès aux journées d'étude réparties sur l'année et aux manifestations scientifiques de la semaine doctorale (conférences, tables rondes, présentation-discussion d'ouvrage...)

Sont **exemptés de droits d'inscription** les enseignants-chercheurs et les doctorants.

**CONTACT :** [dike@ut-capitole.fr](mailto:dike@ut-capitole.fr)